

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

**FICHE DE POSTE**  
(à diffuser au format PDF)

**IDENTIFICATION DU POSTE**

**CADRE DE COMPAGNIE DE VOLONTAIRES DU SNU**

**INTITULE DU POSTE :**

**DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**CATEGORIE:**

**POINTS NBI :**

**CONTEXTE DU RECRUTEMENT :**

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

Date souhaitable de prise de fonction : 15 juin 2020

**LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :**

**Direction ou service :** DDCSPP – 18 Avenue Colonel Colonna d'Ornano – 20090 AJACCIO (pour la Corse du Sud)  
**Adresse :** Centre de séjour SNU - Camping Sagone Resort – Route de Vico - 20118 SAGONE  
DDCSPP - Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo - 20200 Bastia (pour la Haute Corse)  
Centre de séjour SNU Cala di Sole – RN 197 – 20220 ALGAJOLA

**LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT**

**FONCTION :** CADRE DE COMPAGNIE DE VOLONTAIRES DU SNU

**NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER :** 1 CADRE DE COMPAGNIE ADJOINT, 5 TUTEURS DE MAISONNEE ET 45 VOLONTAIRES (ENVIRON)

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :** VACATIONS, OBLIGATION DE LOGEMENT PENDANT LE SEJOUR DE COHESION

**DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :**

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 4 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- une phase préalable d'information et de préparation, qui permet d'informer les familles et de préparer l'appel des jeunes. Appuyée sur le collège et les programmes d'enseignement, elle se traduit également par l'organisation d'une journée d'information en classe de 3ème ;
- un séjour de cohésion de deux semaines du 22 juin au 03 juillet et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, effectué dans l'année qui suit la classe de 3ème, sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ;
- une mission d'intérêt général, obligatoire inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Dans chacun des départements, un centre d'hébergement abrite les séjours de cohésion. Il est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique concourant à la mise en œuvre du SNU.

Les chefs des centres départementaux SNU de Corse sont nommés par le préfet de Corse et la rectrice de région académique sur

proposition conjointe du préfet et des IA-DASEN.

Ils sont appuyés dans leurs missions par deux adjoints et une équipe de soutien :

- un adjoint d'encadrement, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- un adjoint chargé des activités, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes ;
- un (e) infirmier (ère)
- un (e) intendant (e)
- un (e) référent (e) sport cohésion

La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale est chargée, en lien avec les DDCSPP, de la gestion financière et RH du dispositif.

Les jeunes volontaires sont regroupés par maisonnées de 10, de même sexe. A la tête de chaque maisonnée un tuteur, de même sexe, constitue le premier niveau de contact avec les jeunes volontaires. Le tuteur est épaulé par les 3 cadres de la compagnie qui regroupent 5 maisonnées et constitue aussi le premier niveau mixte.

L'un de ces cadres est désigné comme chef de compagnie.

**EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 1 CADRE DE COMPAGNIE ADJOINT, 5 TUTEURS DE MAISONNEE ET 45 VOLONTAIRES (ENVIRON)**

**DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)**

Les cadres de compagnie bénéficient d'une expérience avérée dans le domaine de l'encadrement de la jeunesse, soit dans les mouvements d'éducation populaire, soit dans l'Education nationale soit dans les armées. Le chef de compagnie, désigné par le chef de centre parmi les cadres de compagnie, fédère l'action des tuteurs et des cadres du niveau intermédiaire. Lui et son équipe atteignent à une connaissance fine de chacun des appelés de leur compagnie. Les responsabilités des cadres des compagnies s'exercent dans quatre domaines principaux.

1. Encadrer un groupe de 5 maisonnées
  - Faire respecter le règlement intérieur
  - Appuyer les tuteurs des maisonnées dans leur rôle éducatif
  - Participer à l'encadrement des activités
  - Assurer le dialogue avec l'équipe de direction
  - Identifier, prévenir, régler ou rendre compte des difficultés ou des tensions
  - Organiser et participer aux charges de sécurité de jour et de nuit
2. Faire vivre la démocratie interne et l'éducation à la citoyenneté
  - Aider les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne
  - Participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté
3. Développer le sens du service et de la solidarité
  - Aide les jeunes volontaires à identifier et à construire leur projet, à développer le goût pour l'engagement, à rejoindre une association
  - S'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins particuliers
4. Intervenir ponctuellement dans les modules collectifs de formation
  - En fonction de ses compétences (expérience ou formation), le chef de compagnie (et tous les cadres du niveau intermédiaire) participent ponctuellement à la formation des appelés

Dans chaque compagnie un des cadres, désigné en fonction de ses qualifications et/ou de son expérience, appuie l'action des tuteurs dont la maisonnée accueille un appelé en situation de handicap.

**PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :**

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Les autres services de la direction | <input type="checkbox"/> Les services déconcentrés | <input type="checkbox"/> D'autres ministères                 |
| <input type="checkbox"/> Les agents du ministère             | <input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres acteurs publics |
| <input type="checkbox"/> Les autres directions               | <input type="checkbox"/> Le secteur privé          | <input type="checkbox"/> Des organismes étrangers            |

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :**

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

## LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

### CONNAISSANCES :

Psychologie et sociologie de l'adolescent  
Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs  
Prévention et repérage des situations à risques psycho-sociaux  
Gestion des crises  
Dispositifs sociaux, éducatifs ou médicaux pour la prise en compte de situations particulières  
Formation BAFA / BAFD ou équivalente dans les armées ou le scoutisme

### COMPETENCES

Sens des relations humaines  
Capacité au leadership et maîtrise de soi  
Sens de l'initiative  
Rigueur dans le comportement  
Expérience reconnue dans l'encadrement de la jeunesse soit dans les armées, l'éducation nationale ou les associations de jeunesse  
Pour certains cadres de compagnie : expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers.

### VOS CONTACTS RH (NOM, PRENOM, FONCTION, TELEPHONE, ADRESSE ELECTRONIQUE)

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDCSPP)  
DE CORSE DU SUD

Equipe projet SNU

Chef de projet départemental SNU2A : Gwenn AUBE

Tel : 04 95 50 39 58 - 06 33 14 46 44

Courriel : gwenn.aube@corse-du-sud.gouv.fr

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDCSPP)  
DE HAUTE CORSE

Equipe projet SNU

Chef de projet départemental SNU2B : Pierre ARRIEUMERLOU

Tel : 04 95 58 51 06 - 06 78 39 62 97

Courriel : pierre.arrieumerlou@haute-corse.gouv.fr

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE  
DIRECTION

Equipe projet SNU

Cheffe de projet régionale : Martine MAHOUDEAU

Tel : 04 95 29 67 62 - 06 86 32 40 43

Courriel : martine.mahoudeau@jscs.gouv.fr

**Pour toute candidature :**  
**Adresser un curriculum vitae détaillé et une lettre de motivation**  
**par courriel avant le 15/03/2020**  
**à l'adresse suivante : [snu-corse@jscs.gouv.fr](mailto:snu-corse@jscs.gouv.fr)**